

OFFRE D'EMPLOI

FOSSOYEUR (H/F/X)

Recrutement et constitution
d'une réserve de recrutement

POSTE À POURVOIR :

Fossoyeur (H/F/X)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lieu de travail :

Principalement les cimetières de la Commune de Floreffe

Votre mission :

Au sein de l'équipe « Espaces verts », vous assurez les opérations funéraires et l'entretien des cimetières de la Commune de Floreffe, dans le respect de la dignité des défunts, des familles, de la réglementation en vigueur et des règles de sécurité.

Principales responsabilités :

- Réaliser les travaux de fossoyage, d'inhumation, d'exhumation et de dispersion des cendres ;
- Ouvrir et fermer les caveaux et columbariums ;
- Assurer l'entretien des cimetières, des sépultures communales et des espaces verts ;
- Utiliser et entretenir les véhicules, engins et matériels nécessaires à la fonction ;
- Veiller à l'application du règlement des cimetières et au respect des normes de sécurité ;
- Collaborer avec les familles, les entreprises de pompes funèbres et les services communaux ;
- Participer ponctuellement à d'autres missions logistiques du service communal.

PROFIL RECHERCHÉ

Conditions de recrutement :

Recrutement D2

- Posséder une qualification liée à la possession obligatoire d'un diplôme au moins égal à celui décerné à la fin des études E.T.S I. (Enseignement Technique Secondaire Inférieur) ou après avoir suivi les cours C.T.S.I. (Cours Techniques Secondaires Inférieurs = formation en soirée)

OU

- Posséder un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétences et correspondant au niveau de diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré.

OU

- Posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon en lien avec l'emploi considéré.

OU

- Posséder le certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré

Echelle barémique D2 : Salaire annuel brut indexé minimum : 33.060,90€
- maximum : 44.767,99€ (Index en vigueur au 01 mars 2026 : 216,47)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Recrutement D4

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur
- OU**
- Posséder un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.
- OU**
- Posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon.
- OU**
- Possédant le diplôme de chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré

Echelle barémique D4 :: Salaire annuel brut indexé minimum : 32.844,06€
- maximum : 50.073,75€ (index en vigueur au 01 mars 2026 : 216,47)

Conditions particulières pour ce recrutement :

- ✓ Être titulaire du permis B ;
- ✓ Être titulaire de l'attestation de réussite du Module 1 – Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire ou de toute attestation équivalente reconnue ;
- ✓ Être titulaire de l'attestation de participation au Module 5 – Exhumation ou de toute attestation équivalente reconnue ;
- ✓ Justifier d'une expérience probante en matière d'exhumation ;
- ✓ Le permis C et/ou BE constitue un atout ;
- ✓ La possession d'un brevet ou d'une attestation de conduite d'engins de génie civil constitue un atout.

Langue(s) :

Parfaite connaissance du Français

Qualités personnelles :

- Sens de l'accueil et du service au public ;
- Discrétion, respect et empathie dans les contacts avec les familles ;
- Dynamisme et esprit d'initiative ;
- Grande flexibilité et capacité d'adaptation ;
- Assertivité ;
- Résistance au stress et maîtrise de soi ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Adhésion aux valeurs de l'Administration communale :
 - Accueil courtois, compétent et efficace ;
 - Convivialité ;
 - Esprit d'équipe ;
 - Proactivité.

NOUS VOUS OFFRONS

- Un contrat à durée indéterminée ;
- Un emploi à temps plein (35 heures/semaine) ;
- Une rémunération selon les barèmes communaux en vigueur ;
- Une assurance hospitalisation ;

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Une fonction variée au sein du service Travaux – équipe « Espaces verts » ;
- Un environnement de travail stable au sein d'une administration locale dynamique ;
- Des possibilités de formation et d'évolution des compétences.

MODALITÉS DE CANDIDATURE :

Pour être recevable, votre candidature devra être déposée pour le **17 août 2026 à 12h00 au plus tard**

- au service RH (Mme Nathalie LEDENT) contre accusé de réception

OU

- par mail à l'adresse : nathalie.ledent@floreffe.be

ET contenir les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme requis ;
- une copie du permis B ;
- une copie de l'attestation de réussite du Module 1 – Gestion des cimetières et du patrimoine funéraire (ou équivalence reconnue) ;
- une copie de l'attestation de participation au Module 5 – Exhumation (ou équivalence reconnue) ;
- tout document permettant de justifier l'expérience en exhumation (à défaut de document justificatif, une déclaration sur l'honneur détaillant cette expérience pourra être jointe au dossier de candidature) ;
- le cas échéant, une copie du permis C et/ou BE et des attestations de conduite d'engins.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Si votre candidature est déclarée recevable, vous serez invité(e) à participer à une épreuve écrite reposant notamment sur une mise en situation en lien avec la fonction. Un temps de préparation vous sera accordé afin de formaliser votre analyse et vos propositions.

Les candidats ayant réussi cette épreuve seront convoqués à une épreuve orale devant le jury. Celle-ci visera à évaluer leur motivation, leur aptitude à exercer la fonction ainsi que les compétences comportementales requises pour le poste.

Un poste est actuellement à pourvoir.

Les candidats ayant obtenu au minimum 50 % à chacune des épreuves et une moyenne globale d'au moins 60 % seront considérés comme ayant réussi la procédure de sélection.

Le candidat retenu pour le poste sera désigné par le Collège communal. Les autres candidats ayant réussi la procédure seront inscrits dans une réserve de recrutement d'une durée d'un an à compter de la validation des résultats par le Collège communal. Cette réserve pourra être prolongée d'une année supplémentaire.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTACT

Pour tout renseignement, contactez Mesdames Nathalie LEDENT/Valérie BUYS, gestionnaires des ressources humaines au 081/44.89.04 - ou par mail nathalie.ledent@floreffe.be

Remarque : vous pouvez obtenir le **descriptif de fonction** complet sur simple demande.

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Stéphanie DENIS

Philippe VAUTARD